

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 64 (1991)

Heft: 1

Artikel: Une place au soleil : avec la société coopérative Copernic à Ollon

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE PLACE AU SOLEIL

AVEC LA SOCIÉTÉ
COOPÉRATIVE COPERNIC
À OLLON

C

opernic, jeune société coopérative fondée en 1989, est inscrite au Registre du Commerce depuis le 14 juillet 1989, avec siège administratif à Ollon. Copernic est aussi le nom du célèbre astronome polonais du XVI^e siècle qui a révolutionné la vision du monde en démontrant le double mouvement des planètes sur elles-mêmes et autour du soleil.

Copernic, comme Coopérative Œuvrant Pour les Energies Renouvelables Naturelles d'Intérêt Communautaire, a choisi de faire tourner ses activités autour de l'astre lumineux. Elle s'est statutairement fixé pour but de fournir et de garantir, par une action commune de ses membres, des prestations de qualité dans le domaine énergétique, plus particulièrement dans celui des énergies renouvelables et des économies d'énergie; elle en promeut la recherche et en diffuse les applications de la manière la plus large possible, tant au profit de ses membres que de la population et de la nature en général. Ses membres fondateurs proviennent de disciplines aussi variées que la thermique et la physique du bâtiment, la biologie, l'électricité, le chauffage et l'appareillage, le commerce, le droit, la publicité et la recherche. L'effectif des coopérateurs s'accroît régulièrement, tandis que s'élargit l'éventail des professions utiles à la poursuite de ses buts.

L'OFFRE DE COPERNIC

En matière de transport, la société a déjà développé deux véhicules électrosolaires, expertisés et homologués.

Le premier est le Melex/Copernic. Il fonctionne grâce à des capteurs solaires installés sur son toit, permettant un appoint de 120 Watts, et fait le plein à une station solaire d'une puissance minimum de 1,4 KW couvrant les besoins de plusieurs utilisateurs. Le manier est enfantin — il peut d'ailleurs se conduire dès l'âge de 16 ans : une pédale pour avancer, une autre pour freiner, tandis qu'une manette enclenche la marche arrière. Deux véhicules de ce type ont été mis au point : l'un est une version quatre places, d'une autonomie de 60 km, qui est destinée au trafic pendulaire ou urbain, ou à servir de deuxième voiture présentant l'indéniable avantage de ne point polluer l'environnement; l'autre version est utilitaire : elle peut transporter une charge de

tive. Elle est encore à l'état de prototype, puisque testée depuis le mois de février seulement sur les routes. Son point fort : le gravissement de longues pentes de plus de 10%. Elle permet une vitesse maximale de 40 km/h et jouit d'une autonomie de 50 km. Le courant qu'elle consomme est fourni par la minicentrale solaire installée au siège de Copernic et à la piscine d'Aigle, lesquelles produisent, grâce à leurs cellules photovoltaïques, le courant nécessaire à la recharge.

Enfin, dans le domaine des véhicules lourds, le Jarmar/Copernic est un petit camion utilitaire pouvant charrier de 1900 à 2000 kilos. Il fonctionne à l'électricité fournie par le réseau et par l'énergie solaire; il ne fait que très peu de bruit et ne pollue pas; de plus, il est doté d'un pont de charge basculant et d'un jeu de batteries interchangeables.

Dans l'habitation, une mini-centrale solaire permet au propriétaire de produire non seulement toute l'électricité requise par ses besoins quoti-

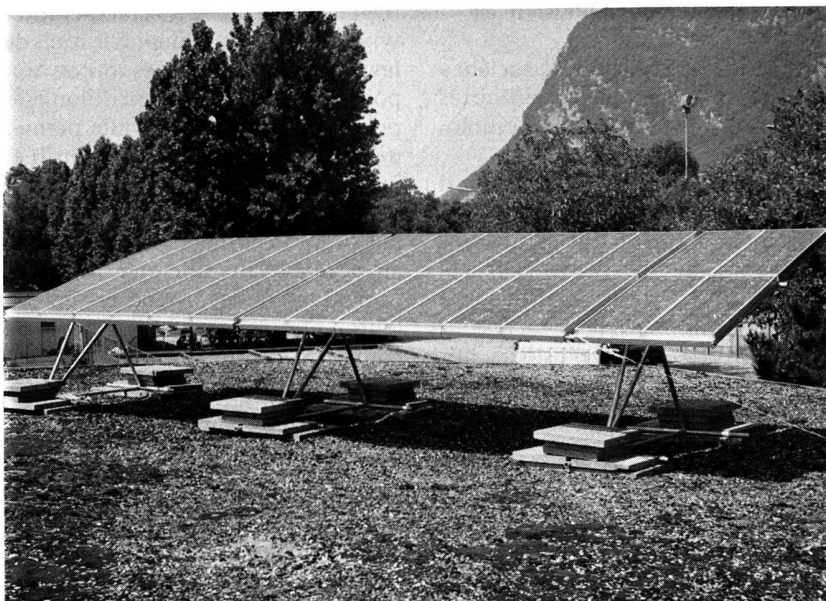


quatre cents kilos et s'utilise comme véhicule d'entreprise privée ou publique (communes, PTT, CFF, etc.). Actuellement, la coopérative a aménagé un de ces véhicules en magasin roulant, équipé de divers produits commercialisés, tels que lampes solaires, éoliennes, turbinettes et jeux éducatifs.

La deuxième voiture électrosolaire mise en circulation en 1990 est une FIAT 126 bis. Petite, maniable, économe en énergie, non polluante et silencieuse, cette voiture a été transformée et mise au point par les ingénieurs et techniciens de la Coopéra-

diens (éclairage, télévision, hi-fi, réfrigération, appareils ménagers, etc.), mais encore celle que nécessite l'usage de sa voiture électrosolaire.

La mini-centrale solaire comprend des panneaux de cellules photovoltaïques placés en toiture ou sur tout autre élément architectural bien exposé; elle peut être montée sur une structure déjà construite ou s'intégrer à un bâtiment dès l'élaboration des plans d'architecte de façon à remplacer les moyens traditionnels d'apport en énergie. Une surface de 20 à 25 m² suffit à produire 3 KW en monophasé et à satisfaire ainsi les



besoins d'une famille. L'intérêt d'une telle installation est d'autant plus grand que la possibilité de se raccorder au réseau est trop onéreuse, voire inexistante.

Trois chalets de week-end au bord du lac à Yverdon ont été dotés d'un tel système; non raccordés au réseau, ils sont ainsi devenus autonomes. Le siège de Copernic à Ollon est un exemple de maison individuelle devenue pratiquement auto-suffisante grâce à une importante installation solaire.

Enfin, une installation de capteurs solaires à eau a été réalisée dans une maison à Bex, pour le chauffage de celle-ci.

EN D'AUTRES LIEUX PROPICES

Le réseau autoroutier suisse est utilisable pour produire de l'électricité. En effet, les parois antibruit pourraient être équipées de panneaux de cellules photovoltaïques et ainsi servir à une double fin : d'une part, elles diminuent le niveau sonore pour les habitations proches; d'autre part, elles fournissent, par plein ensoleillement, une puissance électrique considérable, exemple des 800 m de panneaux solaires installés sur la N 13 entre Felsberg et Ems, qui devraient assurer la consommation électrique de trente ménages et dont le courant passe directement dans le réseau électrique public.

Beaucoup de communes possèdent un réseau d'eau potable (ou autre)

constitué d'un ou de plusieurs réservoirs reliés par des conduites; la différence de niveau entre ces réservoirs est un potentiel d'énergie hydraulique fort intéressant, qui peut très souvent être exploité avec des investissements d'une rentabilité assurée.

Une petite turbine pourrait aussi s'adapter aux colonnes sanitaires d'un locatif et produire de l'électricité à chaque ouverture d'un robinet; l'énergie ainsi récupérée permettrait par exemple d'éclairer la cage d'escalier de l'immeuble. Des recherches sont en cours.

QUELS SONT LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION?

Une station solaire photovoltaïque sur les toits de la piscine d'Aigle sera directement impliquée dans la production d'électricité solaire.

Une remorque d'alpage équipée d'un système de stockage d'électricité via une surface de 10 m² de cellules photovoltaïques, permet d'approvisionner les chalets non reliés au réseau lors de la saison d'alpage. Les paysans seront ainsi à même de s'éclairer et de traire leurs vaches à tour de rôle.

Ce projet découle d'un mandat reçu par Copernic de l'ADER (Association pour le Développement des Energies Renouvelables).

La place manque ici pour évoquer la myriade d'idées qui germent dans les têtes multiples de Copernic; que le lecteur n'hésite donc pas à s'adresser directement à son siège par écrit (Copernic, société coopérative, case postale 72, 1867 Ollon) ou par téléphone (025/39.22.15), solaire ou non....

